

30^c

Journal du Lot

30^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
» 2 ^e page	6 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.



A quoi ont-ils servi ?

Il y a eu, ces temps derniers, aux Etats-Unis, quelques symptômes d'agitation. Agitation superficielle, petit vent qui ride la face de l'eau, mais qui inquiète le gouvernement. Le gouvernement veut arrêter ces troubles naissants et empêcher qu'ils ne deviennent, comme nous avons vu en France, une tempête de fond qui ébranle tout le navire et le livrent, désemparé, aux assauts de ses ennemis.

Il s'agit de revendications soudainement présentées en forme d'ultimatums, de menaces de conflits qui risquent de paralyser de puissantes organisations industrielles et de ralentir la production dans le moment où l'intérêt public exige au contraire qu'elle soit considérablement augmentée. Certes, on était loin là-bas de cette calamité qui s'est abattue sur la France avec le Front populaire, de cette innombrable éruption de grèves et de désordres sociaux qui a éclaté chez nous de 1936 à 1938 et qui a ravagé notre pays. Mais c'est par crainte qu'ils ne dégénèrent que les pouvoirs publics veulent les arrêter dès leur début. Les informations nous apprennent que la question a été évoquée à la Chambre des Représentants et au Sénat, où plusieurs orateurs ont suggéré des moyens d'y mettre fin.

A la Chambre, M. Sumners, président de la Commission de législation, a déclaré que sa commission s'efforce de dégager pour le public toute la vérité concernant les grèves et qu'on n'hésiterait pas « un quart de seconde à pousser jusqu'à la chaise électrique » les ennemis de la nation où qu'ils se trouvent si cela devenait nécessaire pour la sécurité nationale.

Je reprends les termes mêmes de l'information venue de Washington, laquelle continue en disant, — et c'est là que je veux en venir, — que M. Sumners a comparé l'état d'esprit qui règne actuellement aux Etats-Unis à l'état d'esprit qui régnait en France en 1936.

« Ne renouvez pas, s'est-il écrié, la funeste expérience de la France en 1936 »

Funeste expérience, c'est le moins qu'on puisse dire ! Et voilà à quoi nous serions à présent. A faire peur !

Autrefois, et pendant des temps, on regardait vers la France pour y chercher des exemples de beauté, d'harmonie et de grandeur qu'on s'efforçait d'imiter. Notre pays était un guide. Aujourd'hui, c'est toujours un exemple qu'on veut prendre chez nous. Mais l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire. Notre malheur et la manière dont nous l'avons attiré sur nous sert d'enseignement aux peuples pour leur apprendre les mauvais chemins par où il ne faut pas marcher. Nous sommes un peu parmi les nations ce qu'était dans l'antique Sparte le fameux « ilote ivre » qu'on montrait à la jeunesse pour la dégouter de la débauche et de l'ivrognerie !

Ecoutez ce que M. Sumners a ajouté à ses déclarations devant la Chambre américaine :

« La France payerait cher pour revenir en arrière, pour revivre d'une manière différente ces heures perdues. Si le peuple américain pouvait comprendre en cette minute où se trouve la vérité, les grèves cesseraient immédiatement. »

On disait autrefois chez nous : « Si le roi savait ! » Et l'on parvenait souvent à lui faire savoir. — On dit aujourd'hui dans les pays parlementaires : « Si le peuple pouvait comprendre ! » Mais on n'arrive jamais à lui faire comprendre, parce qu'il y a toujours des gens intéressés à le tromper pour l'exploiter et qui empêchent la vérité de parvenir jusqu'à lui ! Ce ne sont pas les avertissements qui ont manqué au peuple français. Il n'a pas voulu les entendre. Il n'a compris la voix de la vérité que lorsqu'elle lui a été criée par la gueule des canons !

Compte tenu de toutes les différences qu'on voudra, le parlementarisme américain ne nous donne-t-il pas aujourd'hui un spectacle de même nature que celui dont le parlementarisme français nous a trop longtemps rendu les témoins avant d'en être les victimes ? Ecoutez seulement ces quelques paroles par lesquelles M. Sumners a terminé son discours devant les députés de Washington :

« Les Etats-Unis sont en danger. Toute personne sensée voit qu'ils peuvent entrer en guerre. Laisser continuer les grèves, ce serait aller au désastre ! »

Ne vous semble-t-il pas entendre les échos d'innombrables articles ou discours prononcés en France depuis 6 ou 7 ans ?... « Des mots, des mots, des mots ! », disait Hamlet !

A quoi ont-ils servi ?

Emile LAPORTE.

Hommage des populations du Lot au Chef de l'Etat

M. le Général Laure, Secrétaire-Général à la Présidence du Conseil, représentera M. le Maréchal Pétain, Chef de l'Etat, dans notre département, le dimanche 6 avril.

Il visitera successivement Gourdon (11 h. 30), Figeac (14 h. 30), Cahors (17 h.).

Je suis sûr que les populations du Lot témoignent à cette occasion leur reconnaissance et leur dévouement au Chef

de l'Etat en se rendant en nombre dans les chefs-lieux de rassemblement.

Dimanche 6 avril la circulation automobile sera libre dans chaque arrondissement pour les voitures du départ munies d'un permis de circuler.

Légionnaires et jeunes seront les amateurs de la journée. Je compte sur eux et sur tous.

Le Préfet,
Maurice BÉZAGU.

INFORMATIONS

COMMUNIQUÉ ALLEMAND

Un sous-marin commandé par le lieutenant de vaisseau Herbert Schultze a coulé dans l'Atlantique Nord cinq cargos ennemis jaugeant au total 35.300 tonnes. Un autre vapeur ennemi a été torpillé et l'on peut compter sur sa perte. La plupart des navires coulés naviguaient en convoi.

Des avions des escadres aériennes de combat commandés par le commandant

Uldrich ont détruit six grands bateaux-citernes jaugeant 42.000 tonnes à l'entrée du canal Saint-Georges.

D'autres avions ont endommagé cinq grands navires de commerce.

Ni dans la journée du 1^{er}, ni dans la nuit du 1^{er} au 2, l'ennemi n'a entrepris aucune incursion aérienne au-dessus du territoire du Reich.

L'AMIRAL DARLAN A RECU LES PREFETS DE BRETAGNE ET DE NORMANDIE

Au cours de son séjour à Paris, l'amiral Darlan, vice-président du Conseil, ministre de l'Intérieur, a reçu les préfets des départements de Bretagne et de Normandie, pour leur donner ses directives. On sait que, déjà, à Vichy, l'amiral Darlan avait eu des entretiens de ce genre avec les préfets de Provence de la région lyonnaise, du Languedoc et des Pyrénées.

C'est pour unifier l'action gouvernementale que, en zone occupée, l'amiral Darlan a poursuivi ses entretiens. Il a rappelé aux préfets de Bretagne et de Normandie que leur action devait s'inspirer avant tout de la politique de ralliement autour du maréchal Pétain. Les préfets devront recommander aux populations de faire preuve de dignité, en évitant toute manifestation contraire aux véritables intérêts du pays.

Il faut gagner la bataille du charbon

M. Pucheu, secrétaire d'Etat à la production industrielle, a reçu mardi les membres du conseil national des organisations d'ouvriers mineurs de la zone libre. Il a insisté auprès d'eux pour qu'ils demandent à leurs camarades de participer de tout leur cœur à l'effort exceptionnel qu'il demande à la corporation des mines afin de gagner la bataille du charbon dont dépend la vie de nos industries.

Le secrétaire d'Etat a assuré aux mineurs qu'il ferait de son côté l'impossible pour les aider, en matière de ravitaillement notamment.

Les effectifs aériens en présence

Dans le Journal de Genève, le colonel divisionnaire Grosselin tente de se représenter dans la guerre aérienne actuelle quels seraient les effectifs en présence. Il pense que le chiffre de 40.000 appareils attribué à l'Allemagne de différentes sources se rapprocherait de la réalité, en tenant compte des différents facteurs de production et de perte.

Dans ces 40.000 appareils, on peut en compter peut-être 20.000 du type de combat. Pour des raisons de révision, de réparations, d'équipages, on évalue à la moitié de ces 20.000 l'effectif disponible à un moment donné, prêt à une action, soit environ 10.000 appareils du type de combat.

En faisant la part du front méditerranéen, le Reich pourrait aligner au début 9.000 appareils dont peut-être 1.500 bombardiers.

L'Angleterre construirait 1.800 appareils par mois et les Etats-Unis de leur côté fabriqueraient 1.000 avions par mois.

Nos Echos

Le maréchal Bessières.

C'est un livre bien intéressant — surtout pour des Quercynois — que celui consacré au Maréchal Bessières par Albert Bessières qui est son « pays » et peut-être l'un de ses descendants !

L'histoire de cet enfant de Prayssac est aussi prodigieuse que celle de son compagnon d'armes, Murat, l'enfant de Labastide. Mais elle est plus pure. Elle n'est pas entachée par cette vilaine défection qui fit du roi Murat, sur la fin de sa carrière, l'adversaire de son pays et celui de l'Empereur qui était aussi son beau-frère et auquel il devait son trône.

Dans son *Memorial de Sainte-Hélène*, Napoléon a défini Bessières par une formule grande et belle qui sert d'épigraphie au livre de son historien, « Bessières avait vécu comme Bayard, il est mort comme Turenne ! Il ne m'avait pas trahi, lui, il me serait resté fidèle. »

Organisateur et chef de la célèbre Garde Impériale, le Maréchal Bessières a, comme on le pense, participé à toutes les campagnes napoléoniennes, collaboré à toutes les victoires et fait, auprès de l'Empereur, son entrée triomphale dans toutes les capitales. Par là, son histoire se confond avec celle de la Grande Armée.

Aussi bien, est-ce moins l'histoire militaire du Maréchal que l'on trouvera dans ce livre que son histoire personnelle. C'est surtout l'homme que l'on y

verra. Et le personnage humain, chez Bessières, était l'égal du soldat. Sa bonté, sa probité, sa franchise avaient fait de lui le plus populaire des maréchaux de l'Empire.

Il fait ainsi doublement honneur à son pays et c'est pourquoi son biographe a bien fait d'insister sur son caractère quercynois.

C'est une bonne et belle chose, surtout dans les temps où nous sommes, de mettre en pleine lumière les gloires de notre pays !

Un autre livre à écrire.

C'est un chose curieuse, tout de même ! Ce département du Lot ou, pour mieux dire, ce pays du Quercy qui semble si paisible et dont les habitants semblent se plaire surtout à la controverse verbale, fut toujours une pépinière de grands soldats.

Les noms viennent en foule dès qu'on y pense et tout au long des pages de notre histoire nationale on y trouve des noms de Quercynois parmi ceux qui s'illustrèrent dans les armées royales, puis dans celles de la Révolution, puis dans celles de l'Empire, puis dans la Grande-Guerre de 1914-1918.

Depuis Galiot de Genolhac, grand maître de l'artillerie de François I^{er} — dont Assier garde les beaux témoins de pierre — jusqu'au général Jounot-Gambetta, magnifique combattant de 1918 dans les Balkans sous les ordres de Franchet d'Espérey, la liste serait longue où brilleraient entre autres les noms de Bessières, Murat et Carrobert.

L'histoire militaire du Quercy, voilà un livre à écrire !

Chronique du Lot

PERSPECTIVES DE REBOISEMENT

Le très distingué Préfet du département du Lot, M. Bézagu, vient de faire connaître publiquement que l'exploitation du bois par coupes était passée de 20.000 à 200.000 stères par an. Donc, le coefficient d'exploitation antérieur est multiplié par dix. L'augmentation a fait un bond en flèche considérable. Il n'est pas surprenant dès lors que l'éminent représentant lotois du Gouvernement ait discerné le danger que pouvait créer dans un avenir proche une cadence renouvelée de coupes de cet ordre d'importance et que d'ores et déjà il ait songé à envisager des mesures de Reboisement. Administrer est affaire de Prévoyance.

Au titre de collaborateur ancien des principales Sociétés forestières françaises, qu'il nous soit permis de dire en résumé de quelles manières peuvent se présenter les conditions locales du Reboisement.

Il peut se pratiquer d'abord par recépage pour les essences qui repoussent de souche. Sur le tronc de l'arbre abattu, des brins jailliront. Sur le nombre il en sera laissé un, deux, trois au plus, les plus forts et les plus droits qui, par le jeu du moindre effort, donneront au bout de trente ans de jolis baliveaux. L'opération est faisable aux moindres frais. Elle peut être pratiquée sans plus tarder : toujours au chapitre de la Prévoyance.

En règle habituelle le Reboisement s'effectuera par plantations. Là il y a également intérêt à ne pas différer pour que la plante mise en terre puisse profiter de l'humus — litère du sol — pouvant exister. Pour profiter de la présence de cet humus il conviendrait de s'attacher immédiatement à boucher les trous, à combler les vides des clairières partout où la hache du bûcheron a passé. Du moment qu'il existe encore une ambiance favorable la reprise des plantations en sera grandement facilitée.

« Le Temps est de l'Argent. » Le thème de la Prévoyance de l'avenir reste immuable. Dans le cadre des plantations à envisager tôt ou tard — et mieux vaudra tôt que tard — celle-ci pourraient être considérablement favorisées par la constitution préalable d'une Pépinière départementale où les particuliers reboiseurs s'approvisionneraient autant que possible gratuitement. Si les Eaux et Forêts possèdent de telles pépinières, rien ne s'oppose — au contraire — à ce que le Lot ait la sienne propre d'autant plus que dans le département le domaine forestier domaniale de l'Etat est inexistant et que les bois soumis au régime forestier ne comptent quasi pas. Notre respectable et regretté Maître des sciences sylvonomiques, le Professeur Charles Flahault, de l'Institut, disait avec raison : « La Pépinière, c'est la Nursery. » Puisse le Lot donner une nourricière d'arbres à ses ressortissants. Le fusil ne change pas d'épaule : Prévoyance. L'intérêt d'une Pépinière n'a certainement pas échappé à notre Préfet.

Pour boucher les trous, combler les vides la Pépinière fournirait des essences autochtones bien appropriées. La Chêne à chène sessile en constitue la formation principale. En contraste non moins adapté il convient de ne pas oublier les essences comme la yeuse qui, dans le Lot, possèdent leur climat. D'ailleurs dans le Reboisement bien conduit, selon le mot d'un autre de nos initiateurs, feu le Conservateur de Lignières : « Rien ne vaut le mélange intime et permanent de nombreuses essences. »

Place devra être prévue dans la Pépinière pour les résineux. En effet quand il s'agit de s'attaquer au Reboisement sur lande rase l'enrésinement sera nécessaire pour préparer le sol à recevoir plus tard des essences feuillues. Les résineux sont des pionniers transitoires qui auront pourtant pour avantages quand ils auront été — ce qui demande du temps — de pouvoir être gommés avec mesure et de fournir au moment où ils seront remplacés par des formations arborescentes durables des falourdes à chauffer les fours de boulangerie sans compter les utilisations pour caisserie, pour poteaux, étais de coffrage dans les mines.

Le Reboisement sur lande peut paraître en première analyse de peu d'actualité. L'examen quelque peu plus approfondi le révèle pourtant comme d'urgence immédiate. Opération en deux stades : Enrésinement provisoire d'abord, feuillus définitifs ensuite. Le but à atteindre est donc à très longue échéance. Encore « Prévoir. »

Dans tout son ensemble le Reboisement s'inscrit sous le signe de la Prévoyance évoquée tout au long de cet article.

Prévoyance : vertu française de l'ère de Rénovation Nationale.
Prévoyance : préoccupation constante

Pour les prisonniers

M. le Préfet du Lot vient d'adresser à Messieurs les Maires du département la lettre suivante sur qui nous appelons l'attention du public :

« Le Préfet du Lot à Messieurs les Maires du département.

« L'œuvre de secours aux prisonniers est une de celles qui méritent à l'heure actuelle l'attention de tous.

« Particulièrement attaché à cette œuvre, j'ai décidé de faire appel au concours du corps enseignant pour le ramassage des vieux papiers et des vieux chiffons qui seront vendus au profit des prisonniers.

« 100 kg. de papier (journaux) valent 115 francs.

« 100 kg. de vieux chiffons valent 300 francs.

« Vous apercevez, tout aussitôt, que si chaque élève des Ecoles apporte 1 kg. de papier et 1 kg. de chiffons, chose qui me paraît tout à fait normale, une somme particulièrement importante pourra être recueillie, étant donné que le nombre des élèves fréquentant les Ecoles du Lot est de 26.000.

« J'attache le plus grand prix à ce que les opérations de ramassage se fassent avec le maximum de zèle, et je vous serais obligé de veiller de votre côté à l'exécution des instructions qui seront données aux instituteurs par M. l'Inspecteur d'Académie, chargé d'organiser le ramassage. »

« Eh bien ! voilà une idée excellente et d'une réalisation relativement facile qui va permettre à tous les élèves de nos écoles de témoigner par une action pratique la grande amitié fraternelle qu'ils portent à nos prisonniers.

Tous, nous pensons souvent et amèrement au sort de ces soldats et de ces officiers retenus loin de chez eux. Aucun moyen de les aider, de les secourir ne doit être négligé. Celui qu'indique M. le Préfet du Lot est à la portée de tous. Nous sommes sûrs qu'une bonne et belle émulation va pousser les enfants de nos écoles à y répondre de tout leur cœur.

CONTRE LA HAUSSE ILLICITE

Le 17 décembre 1939, à la halle aux grains de Cahors, procès-verbal avait été dressé à des courtiers, MM. B. et G., de Figeac, pour avoir accaparé la plus grande partie du maïs mis en vente et pour l'avoir revendu le jour même à un prix supérieur.

Poursuivis devant le Tribunal correctionnel de Cahors, les deux courtiers avaient bénéficié d'un acquittement.

Mais, sur appel de M. le Procureur de la République, l'affaire est venue devant la Cour d'appel qui, après avoir entendu le réquisitoire de M. l'Avocat général Espinasse et la plaidoirie de M^e Faugère pour les deux délinquants, — a réformé le jugement du Tribunal de Cahors, a condamné ces derniers pour hausse illicite : l'un à trois mois de prison avec sursis et 500 fr. d'amende ; l'autre à deux mois de prison avec sursis et 300 fr. d'amende.

Restitution de l'huile usagée en vue de sa régénération

Direction des Services Agricoles : En temps normal certains agriculteurs conservent l'huile usagée provenant de la vidange des cariers de leurs moteurs et l'utilisent, après décaantation, pour le graissage des machines agricoles. La pénurie actuelle des lubrifiants pourrait les inciter encore davantage à conserver cette huile usagée.

C'est là une pratique déplorable, car l'huile de vidange des moteurs reste après régénération une huile de haute qualité qu'il serait dommage d'utiliser sur les machines agricoles ; ces dernières peuvent, en effet, s'accommoder de lubrifiants moins bons et actuellement moins rares. Ces lubrifiants destinés aux machines agricoles seront mis à la disposition des agriculteurs au moment des travaux de récolte.

Les agriculteurs qui se trouveraient dans le cas ci-dessus sont invités à se conformer aux instructions qui stipulent que les huiles de vidange doivent être restituées (Loi du 13 septembre 1940). A l'avenir, aucun bon d'huile pour moteur ne sera délivré sans la remise de l'huile usagée.

Inspection de la main-d'œuvre des transports

M. Lajunie est nommé inspecteur de la main-d'œuvre des transports à Cahors.

du Maréchal qui comme son frère d'armes Lyautey, Bâtitseur d'Empire et Reboiseur, pourrait dire dans sa Sagesse de Mentor : Les arbres sont longs à pousser, leur régénération s'opère lentement, Français, reboisez tout de suite et souvenez-vous de la fable du Bonhomme La Fontaine car « un trésor est caché dedans ».

SAGOT-LESAGE.

CAHORS

LE MINISTRE DES FINANCES A CAHORS

Dans son voyage d'étude à travers la France, le ministre, secrétaire d'Etat aux finances, a consacré une journée à Cahors, où, comme nous l'avons dit, M. le Préfet avait convoqué les personnalités économiques et financières du département.

Après avoir reçu et donné ses directives aux chefs des nombreux services départementaux qui dépendent de son ministère, il s'est entretenu plusieurs heures durant avec les représentants de la population, du commerce, des banques, etc. Et là, exposant avec clarté les vues et les principes de la politique économique et financière du gouvernement, il s'est ensuite livré à une enquête poussée à fond sur toutes les questions. Par des questions précises et nettes, il s'est exactement renseigné sur les besoins du commerce, de l'industrie, Le président de la Chambre de commerce, notamment, a dû fournir des explications détaillées à propos des besoins et sur la situation des diverses branches de l'activité économique.

Le Ministre a déclaré qu'en dépit des obstacles, le gouvernement fait et fera tous ses efforts pour aider le commerce et l'industrie. Il a insisté sur le danger qu'il y aurait à théoriser les billets de banque et sur la nécessité de juguler les trafiquants du marché noir, — véritable fléau social.

Nous pouvons dire que M. Bouthillier a fait sur son auditoire une très vive et très heureuse impression. On avait la sensation de se trouver en face d'un homme de compétence et de volonté. Précis comme un inspecteur des finances et sur la simplicité de son accueil lui permettant d'exercer à fond et sans gêner ses auditeurs, sa science et sa pénétration d'esprit.

Bref, voilà une de ces visites ministérielles qui ne sacrifient rien à la parole et n'ont en vue que le service du bien public.

INSPECTION DU TRAVAIL

Les chefs d'établissements industriels ou commerciaux des villes de Cahors et de Figeac sont priés d'adresser d'urgence, à l'inspecteur du Travail à Brive, les listes des travailleurs du sexe masculin occupés dans ces établissements qui, antérieurement au 15 avril 1936, exerçaient encore en qualité de chef d'entreprise ou de salarié, une profession agricole, forestière ou un métier se rattachant à l'artisanat rural.

UNE SANCTION

M. Marsaud, négociant en fromage à Cahors, est suspendu de ses fonctions de président délégué et de membre du comité provisoire de gestion du groupement interprofessionnel laitier du Lot.

Certificat d'aptitude à l'Economie des Ecoles primaires supérieures

Une session d'examen aura lieu le 23 juin 1941. Le registre d'inscription sera clos le 24 avril 1941. Le programme de cet examen sera celui du certificat d'aptitude à l'Economie des Ecoles Normales. Pour tous renseignements, s'adresser à l'Inspection académique.

Avis de concours

Un concours pour sept emplois d'agents de police aura lieu à la Mairie de Cahors le lundi 28 avril 1941.

Pour tous renseignements, s'adresser au Commissariat de police de Cahors.

La médaille des épidémies

Le Journal Officiel publie une liste de médailles de bronze des épidémies dont nous extrayons les suivantes :

Mme Mathilde Laffaret, en religion sœur Mathilde, et Mme Isidée Prezzolini, en religion sœur Louise, infirmières à l'hôpital-hospice de Cahors.

Nous leur adressons nos bien sincères félicitations.

Services téléphonique et télégraphique

Le service électrique, momentanément interrompu, fonctionnera à nouveau à partir du 1^{er} avril 1941 à la cabine téléphonique de Strenquels (canton de Vayrac, Lot).

Trouvailles

Il a été trouvé : une somme d'argent par M. Sagne ; un imperméable par M. Klein ; une boucle d'oreille par Mlle Yvette Viguié ; une montre-bracelet par Mlle Jacqueline Hugot ; deux dixèmes de la Loterie Nationale par M. Pierre Halin.

Un de moins

Un renard qui avait été surpris dans un poulailler au lieu dit « Labarthe », près du village de Larosièrre (commune de Cahors) a été abattu.

LE GENERAL LAURE DANS LE LOT

De la Légion Française des Combattants :

Le Comité Départemental informe les Légionnaires, les Amis de la Légion, ainsi que les Jeunes, que le Général d'Armée Laure, Directeur du Cabinet Militaire de M. le Maréchal Pétain, Chef de l'Etat Français, en mission dans le Lot, tiendra successivement trois réunions ce dimanche 6 avril.

1° à Gourdon à 11 h. 30.
2° à Figeac à 14 h. 30.
3° à Cahors à 17 h.

Au cours de ces réunions qui seront tenues en plein air, le Général Laure exposera pour les Français les principes essentiels de la renaissance nationale.

Le Comité compte que chaque Légionnaire, chaque Ami de la Légion et la population tout entière se fera un devoir d'assister à ces réunions.

Il s'agit de montrer au Délégué de M. le Maréchal Pétain que tous les Français veulent avec lui la grandeur de la France.

Ce communiqué annule tous les précédents renseignements parus relativement à la venue du Général Laure. — *Le Comité.*

BONS DU TRESOR « Reconstituons »

Une affiche s'étale sur vos murs qui représente un ouvrier en train de remplacer, au faite d'un clocher de village, le vieux coq d'autrefois, abattu d'un coup de vent, par un Chancelier nambant neuf, cocardé de tricolore. Et le dessinateur, pour compléter la signification actuelle de son image, a figuré, en coupe, dans ses traits essentiels : église, cimetière, monument aux morts, vieilles maisons..., ce village dont le jeune coq va maintenant prendre la garde.

En guise de légende, l'affiche ne porte que deux impératifs : « Reconstituons... » « Souscrivez aux Bons du Trésor ». C'est d'une part le rappel du devoir qui s'impose à la communauté française : sur les ruines de la guerre, réédifier de façon meilleure et plus durable. C'est, d'autre part, l'appel, mais l'appel impérieux, fait à chacun pour qu'il contribue à cette œuvre.

Tous peuvent et doivent coopérer, dans la mesure infiniment variable de leurs facultés, à la reconstruction nationale. A qui lui prête ainsi, la France paie d'ailleurs, libéralement et d'avance, l'intérêt de son argent. Quel devoir lui jamais plus facile ? Quel Français pourrait hésiter à s'associer d'un geste, rien qu'en ouvrant la main, au labeur du hardi compagnon qui rebâtit en plein ciel son église effondrée ?

Vous vous souvenez des « fameuses » balayees, des vespasennes « ambulantes » dans la célèbre satire d'une époque révolue

TOPAZE

Il est prudent de louer pour le « Cycle Pagnol » présenté par les Tournées Rustimé le 7 avril en soirée à 20 h. 30 au Palais des Fêtes

Cocuse est écroué à la prison d'Agen

Cocuse, condamné à mort par la Cour d'assises du Lot, mardi 25 mars, a été extrait de la prison de Cahors.

Parti de Cahors dans une automobile de la gendarmerie, accompagné par un officier de gendarmerie et deux gendarmes, il a été conduit à Agen où il a été écroué à la prison.

C'est à Agen, dans l'enceinte de la prison, que doit être exécutée la condamnation à mort prononcée par la Cour d'assises du Lot.

Avis aux propriétaires de chiens

Les propriétaires de chiens sont informés qu'une fourrière vient d'être créée à Cahors. Tous les chiens errants, non muselés ou non tenus en laisse, seront capturés et conduits à la fourrière.

Si le chien n'a pas été réclamé, il pourra être abattu dans le délai de 48 heures s'il n'a pas de collier.

Le délai sera de 8 jours si le chien a un collier.

Les frais de capture et de fourrière sont fixés à la somme globale et forfaitaire de 100 fr. par chien.

Vois de linge

Depuis quelque temps, des propriétaires de la Taillade (commune de Montcuq) étaient victimes de vols de linge. Plainte ayant été portée, une enquête ouverte par la gendarmerie permit de découvrir le voleur.

C'est une nommée R..., domiciliée à St-Cyprien. Mise en état d'arrestation, la femme R... a été conduite à Cahors et écrouée à la prison.

POMMES DE TERRE DE SEMENCE

Le département du Lot n'est pas assuré de recevoir de l'extérieur toute la pomme de terre de semence qui lui serait nécessaire.

Aussi les agriculteurs qui possèdent des stocks supérieurs à leurs besoins sont invités à céder à leurs voisins proches ou éloignés toutes leurs disponibilités, ou à faire connaître à la Direction des Services agricoles la quantité de semence dont ils peuvent disposer en faveur de leurs semblables. Que chacun fasse un effort en faveur de la production et le ravitaillement du pays, sera facilité l'hiver prochain.

Agriculteurs, indiquez sincèrement et en toute confiance l'excédent de vos besoins à la Direction des Services agricoles à Cahors ; vous rendrez un réel service à vos semblables dépourvus de semence et vous contribuerez à accroître la production.

En outre, vous pouvez être assurés qu'aucun ennui ne vous atteindra même si vos disponibilités sont supérieures aux déclarations de stocks que vous avez précédemment faites dans les mairies.

Les Sports

STADE CADURCIEN — ASSOCIATION

Les champions de la Ligue du Midi au Stade Lucien-Desprat

Les visiteurs connaissent les résultats acquis par l'équipe du Stade, aussi la formation chargée de défendre les couleurs du grand club gironnais est-elle de premier ordre.

On y retrouve les Duffort, Laffon, Gros, Marfany, Kalinski, etc., soit toutes les vedettes du football amateur.

Les résultats obtenus par le groupement annoncé se passent de commentaires. Cazères reste l'équipe fanion du football régional avec de nombreuses années de pratique et de succès.

Voici quelques résultats de la saison en cours : en championnat : victoires sur Boulogne A.C. 6 à 2 et 11 à 0 ; sur Isle-en-Dodon, 8 à 0 et 11 à 0 ; sur Aulon, 8 à 0. En Coupe de France : sur Boulogne, 4 à 0 ; Lardennes, 3 à 0 ; St-Gaudens, 3 à 0.

En match amical un retentissant match nul, sur le petit terrain de Cazères, avec Toulouse F.C. (professionnel) au grand complet.

LES JEUNES CADOURQUES

Jeunes Cadourques (II) battent St-Michel de Sarlat (II) par 2 buts à 0. — St-Michel de Sarlat (I) bat J.C. (I) par 4 buts à 1. — C'est devant un public clairsemé, mais souvent enthousiaste, que se déroulent ces deux magnifiques rencontres. Sarlat présente une équipe athlétique et pratiquant un football scientifique et rigoureux. Devant cette formation les J.C. jouèrent avec un cran magnifique qui fit l'admiration des spectateurs. Le score ne reflète pas la physiologie de la partie et nous sommes sûrs que les J.C. au complet auraient obtenu le gain du match. Excellent arbitrage de M. Maisonneuve qui nous revêtit avec plaisir un terrain des J.C. En lever de rideau, les juniors Cadourques surent par leur jeu scientifique remporter une nette victoire sur les juniors Sarladais par 2 buts à 0.

Dimanche 6 avril, grand match de propagande. J.A. Bretenoux contre Jeunes Cadourques. Entrée gratuite.

Amicale Bouliste des Badernes

Vendredi 4 avril, réunion générale à la mairie de Cahors (vestibule), entrée par la cour. Le bureau compte sur la présence de tous les membres à cette séance qui commencera à 20 h. 30.

Arrondissement de Cahors

Arcambal

La Légion des Combattants. — Au cours d'une réunion générale qui eut lieu dimanche à la mairie, et à laquelle assistaient la presque totalité des combattants jeunes et vieux de la commune, la section communale de la Légion a été définitivement constituée et le Bureau installé par les délégués de l'Union départementale, MM. Andrieu, Calvet et Parazines qui firent tour à tour un exposé sur la situation de la Légion dans le Lot. Le Bureau est ainsi composé :

Président : Viers Jean (14-18).

Vice-présidents : Barry Antoine, avenue de guerre, officier de la Légion d'honneur ; Paroz (30-40).

Secrétaires : Gabarrat Louis (14-18) ; Marat (30-40) ; Ruamps (en captivité).

Trois trésoriers : Teuliers (14-18) ; Lagrèze Armand (30-40).

Membres : Jouclas, Marqués, Vincent, Linon (en captivité), Fréjaille Roger (en captivité), Conquet Pierre.

— Si son but est de se faire aimer encore davantage, elle l'atteint, pensait-il amèrement. Je paierai cher le bonheur inouï de ces instants.

— Merci, dit-elle seulement quand ils se retrouvèrent sur la Piazzetta.

Il hêla un gondolier, débattit le prix.

— Je vous guiderai, dit-il.

Sa voix avait une autorité naturelle qui dispensait les inférieurs de répondre.

— Maintenant, la photographie, s'écria Jeannille. Les souvenirs. J'en veux beaucoup pour plus tard.

— Pour quand vous serez vieille.

— Pas du tout. Pour l'année prochaine.

Cette phrase même les sépara. Chacun d'eux l'avait entendue différemment.

La promenade fut diverse et colorée. Brion tenait au delà de ce qu'il avait promis et Jeannille put enregistrer deux pellicules entières, saisir, en des coins lumineux, des types caractéristiques, fixer quelques tableaux que Ziem lui-même n'avait pas connus.

La gondole fut abandonnée aux abords du pont Rialto, dans le brouhaha du Grand Canal.

— Maintenant, dit Marc, jamais Venise n'est plus gaie, plus éclatante. Le samedi après-midi remplissait les petites places et les carrefours d'une foule oisive et riieuse. Les banques de loterie attirèrent les joueurs.

Puy-l'Evêque

Décès. — Samedi matin, la population de Puy-l'Evêque apprenait avec une douloureuse stupeur le décès de M. Cassagnade, propriétaire du domaine de la nuit de vendredi à samedi. Cette mort foudroyante que rien ne laissait prévoir à jeûtes habitants de Puy-l'Evêque dans la consternation. C'est que notre curé-doyen était profondément estimé de toutes les classes de la société. Esquiemment bon, droit, loyal, il était la simplicité même.

Modeste, très effacé, il recherchait particulièrement la compagnie des humbles. Les malheureux perdent en lui un bienfaiteur. Les obscurs ont été célébrés lundi 31 mars. L'inhumation a eu lieu à Puy-l'Evêque. Une foule nombreuse et émue a tenu à accompagner cet homme de bien à sa dernière demeure. Il emporte dans la tombe la sympathie de tous ceux qui l'ont connu. M. l'abbé Cassagnade était âgé de 69 ans.

Pour remédier aux restrictions.

Pour remédier aux restrictions et se monter en ménage (il devait se marier le 27 mars) le sujet portugais Pêreira Guimarães, âgé de 28 ans, domestique agricole à Duravel, se livrait depuis plusieurs mois à de nombreux vols.

Après une longue et habile enquête, notre brigade de gendarmerie, dont il faut louer le zèle et l'intelligence, a mis fin aux exploits de cet indésirable. Au cours d'une visite au domicile de la concubine de Pêreira Guimarães, une réfugiée âgée de 20 ans, la gendarmerie a découvert : draps de lit, nappes, serviettes, mais, vaillie, bicyclette, etc., provenant de nombreux vols commis dans la région. Devant l'évidence des faits le voleur a fait des aveux.

Mis en état d'arrestation il a été conduit devant M. le Procureur de la République de Cahors.

Le tribunal constitué immédiatement en audience de flagrant délit a condamné Pêreira Guimarães à trois mois de prison sans sursis.

Nous félicitons notre brigade de gendarmerie pour son dévouement à défendre nos campagnes contre les agissements des malfaiteurs. Nous sommes heureux de constater que leurs efforts n'ont pas été vains puisqu'ils ont eu pour résultat la punition du coupable.

Saux

Objet perdu. — Il y a quinze jours environ, M. Luga, propriétaire au Sanayré, commune de Saux, a trouvé sur la route nationale, entre St-Marc et Saux, un sac de dames contenant une certaine somme. Aucune indication du contenu ne pouvait faire trouver le propriétaire.

Ce brave M. Luga s'est empressé de déposer sa trouvaille à la mairie de Saux. La personne qui a perdu ce sac peut venir le réclamer.

Félicitations à celui dont la probité est à citer en exemple.

Prochain mariage. — Dans quelques jours sera célébré le mariage de Marc Gary, de Mesquites, canton de Tournefort-d'Angé (Lot-et-Garonne), et de Mlle Marcelle Vigouroux, de Mombour, commune de Saux. Mlle Marcelle Vigouroux est la fille de notre dévoué maire.

Chaleureuses félicitations aux futurs époux et aux familles respectives.

Villesègue

Nouveau maire. — Par arrêté préfectoral, M. Léopold Vialas est nommé maire de la commune de Villesègue, en remplacement de M. Lasbouygues, démissionnaire.

La femme

Toujours reposée, fraîche, de bonne humeur, ignorant les maux et la nervosité — voilà la femme que vous serez lorsque vous prendrez des Gouttes Floride. Les Gouttes Floride suppriment tous les ennuis féminins : irrégularités et troubles menstruels, migraines, vapeurs, varices, hémorroïdes, vertiges, bourdonnements d'oreilles, engourdissement des membres, irritabilité. Elles donnent de l'éclat au teint et procurent une humeur joyeuse. Prises régulièrement à partir de la quarantaine, les Gouttes Floride évitent les ennuis du retour d'âge et prolongent la jeunesse. Ttes Phies : 12 fr. 25 le flacon.

Arrondissement de Figeac

Canic

Décès. — Nous avons le regret d'annoncer deux décès : c'est celui d'abord de M. Gustave Pons, ancien combattant et mutilé de guerre 14-18. M. Pons était certain. Nous avons annoncé le décès tout récemment ; et celui de M. Cyprien Sembat, épicier au bourg. C'est après plusieurs années de cruelles souffrances qu'il a été enlevé à l'affection des siens.

A ces deux familles en deuil nous adressons nos sincères condoléances.

Figeac

Groupement agricole. — Les adhérents au groupement agricole sont priés de bien vouloir retirer les bons d'aliments pour le bétail, et munis de ces bons, prendre la marchandise au dépôt du groupement le plus tôt possible.

En simple police. — Dans son audience dernière, le tribunal de simple police a prononcé les condamnations suivantes :

Et, se tournant vers Marc :

— Il faut nous amener cette jeune fille, cher Monsieur. Je serai ravi de vous connaître mieux... A l'étranger, les Français devraient se grouper davantage.

— Grande vérité, répondit l'industriel. Seulement, lorsqu'on travaille, il reste bien peu de temps.

— C'est vrai, vous possédez une usine à Murano. Croyez-moi, cher Monsieur, en ces temps de crise et d'affaissement de tous les dividendes, sont bien heureux ceux qui s'occupent.

— C'était mon avis... depuis longtemps.

Castelsagrat sourit d'un air entendu.

— A propos, je dois vous faire un petit reproche, Monsieur de Brion. Je ne devine pas lequel.

— Permettez-moi de m'en rien croire. Quand vous êtes venu chez nous, un soir... pourquoi ne vous êtes-vous pas présenté complètement ?

— Expliquez-vous.

— Pourquoi ne pas m'avoir dit : « Je viens ici en égal Je suis le comte Marc de Brion. » Il a fallu que j'apprenne cela chez le consul, par le plus grand des hasards.

— Je n'en ai pas, répondit-elle.

— Nous sommes encore au Lido pour une semaine. Ensuite nous rentrons à Venise. Où êtes-vous allée cet été ?

— Je suis restée ici.

— Oh !... sans venir nous voir ? C'est impardonnable.

Un dépuratif que vous faites vous-même

En mélangeant à un litre d'eau un flacon de Sels Largin vous obtenez une solution dépurative dont vous prenez un verre à madère chaque matin. Les Sels Largin — une association de chlorure de magnésium, de manganèse, de sels de fruits, de sels alcalins, purifient le sang, désintoxiquent l'organisme, stimulent le foie, désinfectent l'intestin. Eczéma, boutons, rougeurs, urticaire, démangeaisons et toutes maladies de peau sont combattus à merveille par ce traitement simple et économique. De plus, grâce au magnésium, les Sels Largin créent un terrain défavorable au cancer. Ils améliorent considérablement l'état général. Le flacon de Sels Largin pour une cure de 16 jours, coûte 9 fr. 05 seulement. Ttes Phies.

SERVICE RAPIDE Cahors-Toulouse Paul NOYER

La Maison informe ses clients que son service, créé en 1926, et suspendu par le fait de la guerre, reprendra LE 1^{er} AVRIL 1941.

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau, 5, rue Jean-Caviole, Tél. 334.



Un de vos concitoyens vit en ce moment sans savoir qu'il gagnera le prochain gros lot de la LOTERIE NATIONALE

Pourquoi ne serait-ce pas vous ?

En tous cas il y a plus de 214.000 lots

ACHETEZ VOTRE BILLET DÈS AUJOURD'HUI

LOTTERIE NATIONALE

PETITES ANNONCES

M. Roger AMAT, de retour de captivité, prévient sa clientèle qu'il a réouvert son Salon de Coiffure (Dames et Messieurs), 36, rue Labarre.

FONCT. P.-T.T. retr. cherche vide Cahors ou banl., 4 à 5 pièces, Jardin si possible. Cros, 4 bis, r. J.-de-Nayrac. (33.370).

On demande 2 chambres meublées à louer. S'adresser au journal. N° 33.423.

Jeune homme sérieux, actif, 17 ans, bon instr. second., bon. écriture, cherche place bureau ou magasin.

Reparations machines à écrire, à calculer, comptables toutes marques

M. JACQUOT

13, rue St-Barthélemy, CAHORS

ENERGIE ELECTRIQUE DE LA MOYENNE DORDOGNE

XVII^e REGION ECONOMIQUE

Siege social : 4, Boulevard Trudaine CLERMONT-FERRAND R.C. Clermont-Fd 12594

Cette société procède à l'émission, au prix de 97 %, jouissance 1^{er} Mars 1941, d'un emprunt de frs. 200.000.000 maximum, représenté par des obligations de frs. 2.000 et frs. 5.000, 5 % demi-ann., amortissables en 30 ans à partir de la cinquième année.

Cet emprunt bénéficie de la garantie de l'Etat, ainsi qu'il résulte des textes régionaux la Société (loi du 6 mars 1928 - Article 6 du Décret-Loi du 17 juin 1938 - Décret et convention y annexée du 9 mai 1939).

La notice légale a été publiée au B.A.L.O. du 17 Mars 1941, N° 11.

COMMUNE DE CRAYSSAC CHEMINS RURAUX

Exécution de la loi du 20 août 1881

Projet de reconnaissance du chemin rural des Pouises

Extrait de l'arrêté du 27 mars 1941 ordonnant l'enquête

Article premier. — Les pièces composant le projet de reconnaissance d'un chemin rural de la commune de Crayssac resteront déposées pendant dix jours à compter du 8 avril 1941 au 17 avril 1941 à la mairie de cette commune où les habitants pourront en prendre connaissance sans déplacement.

Article 2. — A l'expiration de ce délai, et pendant les trois jours qui suivront, M. Bergues, maire d'Espère, commissaire-enquêteur, recevra à la Mairie de ladite commune les déclarations écrites ou verbales des habitants sur l'utilité de la reconnaissance projetée.

Article 3. — Les présentes dispositions annulent celles contenues dans notre arrêté du 22 février 1941.

A Cahors, le 27 mars 1941.
Le Préfet, signé : M. BEZAGU.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Co-gérant : L. PARAZINES.

LE SORTILEGE DE VENISE

par EDOUARD DE KEYSER

— Alors, nous commençons la visite raisonnée de Venise ? demanda-t-il à table.

— Puisque vous me l'avez promis.

— Le programme sera chargé. Le Palais des Doges, sans cicerone, avec lenteur, je vous raconterai les anecdotes, les mensonges historiques et les vérités que les guides n'ont jamais connus. Puis, en gondole, vers un quartier très populaire, dont je goûte particulièrement trois vieilles églises d'ailleurs assez délabrées. Je vous indiquerai des coins que visite le soleil et que les photographes ont tort de ne pas chercher.

— J'emporterai mon appareil.

— La gondole nous déposera près du Rialto et nous reviendrons à pied par la Merceria. Ceci pour une course que je dois y faire.

— Le programme est varié. Je suis certain qu'il m'enchantera.

— A deux heures et demie, dans le canot.

Il ajouta, comme paré :

— N'oubliez pas que nous devons nous habiller, ce soir. Mme Mortan dîna avec nous... Elle est tout à fait charmante. J'espère qu'elle deviendra notre grande amie.

Il ne prit pas garde au grand silence qui accueillait cette déclaration. Il avait atteint son but et n'en demandait pas davantage.

A deux heures vingt-cinq, Jeannille humait les roses, dans le petit jardin.

— Exacte ! fit Brion en la rejoignant. Voilà une qualité précieuse.

J'en ai d'autres, répondit-elle, souriante.

— Je le sais.

A partir de ce moment elle ne parla plus. Elle écoutait. A travers les merveilles du palais ducal l'érudition de Marc prouva combien il aimait Venise et en avait étudié l'histoire. Jeannille se sentait fière de lui. Par moments, une rougeur empourprait ses joues. Du bonheur l'inondait. Elle oubliait tout, qu'il s'agissait maintenant séparés par un moment peut-être définitif, que, dans quelques heures, une autre femme serait entre eux et emploierait sa séduction très réelle à s'attacher cet homme d'élite, au moins pour trois mois.

Elle vivait les minutes présentes, minutes d'élection qui abolissaient le passé comme le futur et qu'elle enfermait pieusement en elle.

Sa beauté s'irradiait ; lorsqu'il la regardait Marc sentait son cœur bondir.

— J'ai dit, comme paré :

Il ajouta, comme paré :